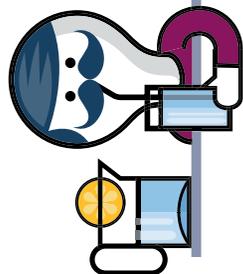


Tranquillité Télérelève



Comment profiter de la solution **ON'CONNECT** ?

Créez votre compte en ligne sur

<https://monagence.cde.nc/>

avec votre identifiant renseigné sur votre première facture d'eau (en haut à gauche).

Accédez au suivi de vos consommations d'eau et paramétrez vos alertes selon vos habitudes de consommation.

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Rendez-vous dans l'agence clientèle Calédonienne des Eaux la plus proche. Un conseiller est à votre disposition pour vous aider à activer votre compte et mettre en place vos alertes.

Ou contactez-nous sur notre numéro vert gratuit au

05.01.25

L'innovation au service de la satisfaction client
www.cde.nc



Plus de
Tranquillité
et plus de
Services
avec la
Télérelève
de la Calédonienne
des Eaux



Votre commune met à votre disposition gratuitement les solutions On'Connect de la Calédonienne des Eaux qui vous permettent :



d'être alerté rapidement en cas de fuite pour limiter vos pertes d'eau tout en préservant la ressource



d'être facturé mensuellement pour maîtriser votre budget



de ne plus être estimé en cas d'inaccessibilité de votre compteur



de ne plus être dérangé par la relève des compteurs pour plus de tranquillité



de suivre votre consommation d'eau jour après jour sur internet pour faire des économies



Vous pouvez refuser l'installation de la télérelève. Dans ce cas, vous resterez équipé d'un compteur classique. Le relevé de votre consommation sera alors effectué par un agent et vous sera facturé. De plus, vous ne pourrez pas bénéficier des solutions On'Connect.

Comment ça marche ?

01

Notre agent installe la télérelève sur votre compteur d'eau en quelques minutes

02

Ce compteur communicant transmet chaque jour et à distance votre index de consommation à nos centres, en toute sécurité et fiabilité (*)

03

Vous avez un accès à l'ensemble de vos données de manière quotidienne sur votre compte en ligne via le site <https://monagence.cde.nc/>



() La durée de transmission des données est de moins de 2 secondes par jour. L'émetteur est inactif en dehors de ces périodes d'émission. Cela équivaut à l'écoute d'une minute de radio.*

Nos alertes télérelève par mail et sms !

L'alerte fuite :

Un message d'alerte vous est envoyé lorsque la Calédonienne des Eaux constate 4 jours de consommation continue anormale.

L'alerte surconsommation :

Vous fixez, avec l'aide de la Calédonienne des Eaux, le seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque ce seuil est franchi.

